Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1983)
Heft: 696

Rubrik: Presse

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

africain. Depuis, chaque fois qu'il vient en Europe, il passe me voir.

Il est devenu professeur dans une école secondaire. Cette année, il me fait écouter des cassettes, sur lesquelles il a enregistré des «débats» organisés entre ses élèves — Nord-Africains et Nord-Africaines de quatorze ans. Je constate avec déplaisir que ces jeunes, de langue maternelle *arabe*, s'expriment mieux en français que mes gymnasiens — voire que moi-même! Je constate avec déplaisir, mais surtout avec étonnement, que dans l'ensemble, ils sont fort «conservateurs», insistant sur la nécessité de l'ordre, sur le fait qu'il ne faut pas accorder trop de liberté aux jeunes... Mohammed me parle de sa famille: onze personnes dans trois pièces — il partage une chambre avec trois frères, ce qui fait qu'il corrige en classe ses travaux écrits (quarante copies par classe)... Il aimerait se marier, mais il ne trouve pas d'appartement. De toute façon sa mère, respectivement son père, n'a pas encore trouvé de jeune fille susceptible...

J. C.

PRESSE

Du papier, encore du papier

Pour faire pièce à l'esprit qui avait présidé à l'adoption de l'arrêté du Conseil fédéral du 26 mars 1934 concernant les journaux, périodiques, imprimés et autres publications analogues, qu'il considérait comme une atteinte dangereuse à la liberté de la presse, le Parti socialiste suisse fit rapidement aboutir une initiative populaire «pour la liberté de la presse». Cette initiative a finalement été retirée il y a quelques années, mais les questions soulevées ne sont toujours pas résolues. Et pourtant bien des rapports ont été déposés, bien des séances ont eu lieu depuis la publication d'un «message» du Conseil fédéral, en automne 1951, pour proposer une révision de l'article 55 de la Constitution fédérale!

Notons le rapport de la commission présidée par le chancelier Huber, du 1er mai 1975, sur le droit sur la presse et l'aide à la presse, le rapport volumineux de la commission Kopp, les rapports bien documentés de la Commission des cartels sur divers aspects de la concurrence dans le domaine des médias.

La masse de papier noirci suggère que, le sérieux helvétique aidant, les données du problème sont connues mais que la volonté de trouver des solutions n'est pas évidente. Ne reste-t-il plus, dès lors, qu'à observer l'évolution, à marquer les coups, à enregistrer les disparitions, fusions et constitutions de monopoles? En tout cas, s'il est question de sauvegarder la «diversité» de la presse, il faudra dépasser la réflexion quantitative (combien de titres?) pour aborder les enjeux qualitatifs (quel contenu?); malheureusement, le débat constitutionnel en cours n'amorce pas ce virage-là. Encore du papier.

PLURALISME

Les leaders en Suisse romande

Le premier numéro 1983 du «Bulletin» de l'Association suisse des éditeurs de journaux publie la réponse de l'association au département dirigé par M. Schlumpf sur les «positions dominantes» en matière de communication. Ce texte met en évidence un passage de l'expertise du professeur U. Saxer sur les radios locales qui constate l'existence de positions dominantes ou en voie de le devenir dans 131 des 194 districts recensés. Il s'agit en fait de quotidiens ayant au moins une part de 50% du tirage global des quotidiens traitant les informations du district. En analysant le tableau publié dans l'expertise, nous constatons que pour les 45 districts de langue française (Genève compte pour un), 35 ont un quotidien diffusant au moins la moitié du tirage global. Récapitulons:

Canton	*District*	*50% et plus*	
FR	5	4	(«Liberté»)
VD[1]	19	13	
VS	8	8	(«Nouvelliste»)
NE	6	6	(«FAN» 4 + «Impartial» 2)
GE	1	–	
JU	3	2	(«Démocrate» + «Le Pays»)
BE	3	2	(«Journal du Jura/Tribune jurassienne» + «Impartial»)

Le journal le plus répandu dans les districts sans journal à diffusion majoritaire est «La Liberté» dans un district fribourgeois, «24 Heures» dans deux districts, «L'Est vaudois», «La Feuille d'Avis de Vevey-Riviera», «La Suisse», de Genève, et «Le Journal d'Yverdon», chacun dans un district vaudois, «L'Impartial» dans le district jurassien des Franches-Montagnes, «La Feuille d'Avis de Neuchâtel» (FAN) dans le district de La Neuveville, «La Tribune de Genève» à Genève.

Notons l'absence dans ce palmarès de cinq quotidiens qui contribuent à l'animation de la concurrence sans avoir une position dominante dans au moins un district: «Le Courrier» (GE), le «Journal de Genève», la «Tribune-Le Matin» (Lausanne), la «Gazette de Lausanne» et la «NRL» (Lausanne).

[1] Dans le canton de Vaud «24 Heures» est majoritaire dans douze districts et «Le Journal d'Yverdon» dans un seul (on devine où...).

MOTS DE PASSE

Pour 1984

à George Orwell

Rien ne sert de mourir:
il faut se taire à point.

Hélène Bezençon